



FRANCE

Covid-19 : le pari d'une large vaccination des adolescents

PANDÉMIE

Dès le 15 juin, tous les 12-17 ans pourront se faire vacciner.

La Haute Autorité de santé vise une vaccination « homogène » de la population.

Solveig Godeluck
@Solwii

Aucune hésitation. « Les données actuelles nous permettent de ne pas avoir d'états d'âme » sur la vaccination des adolescents, a affirmé ce jeudi la présidente de la Haute Autorité de santé (HAS), Dominique Le Guludec, lors de la conférence de presse de présentation de deux nouveaux avis rendus au gouvernement mercredi soir.

Dans l'un de ces avis, la HAS préconise d'ouvrir « très rapidement » la vaccination aux 12-15 ans souffrant de comorbidités ou ayant dans leur entourage une personne vulnérable non-vaccinée ou immunodéprimée, via le vaccin Pfizer. Puis de l'étendre à tous les adolescents en bonne santé « dès lors que la campagne de vaccination de la population adulte sera considérée comme suffisamment avancée ».

Avant même de s'être vu remettre l'avis, mercredi, le gouvernement en avait tiré la conclusion que la vaccination pouvait être ouverte aux adolescents dès le 15 juin, la moitié des

adultes ayant reçu dès aujourd'hui au moins une injection. Sachant qu'il y a environ 800.000 personnes par génération, ce sont près de 5 millions de 12-17 ans qui vont pouvoir se faire vacciner.

« La préconisation de priorisation du début de campagne a quand même très bien fonctionné, a souligné Dominique Le Guludec. Maintenant, l'enjeu est différent : c'est d'obtenir la couverture vaccinale la plus importante possible. » Cela passe par deux démarches complémentaires, le « qualitatif », qui consiste à faire la démarche d'aller vers les personnes les plus éloignées du vaccin, et le « quantitatif », en vaccinant « la part la plus importante possible des plus de 12 ans ».

« S'il n'y avait aucun variant dans l'environnement, on aurait plus de temps », a également reconnu la présidente de la HAS. Mais l'arrivée du variant indien, plus contagieux, et un peu plus résistant aux anticorps, a suscité une forme d'urgence. Il faut « éviter une quatrième vague », et faire en sorte que la rentrée scolaire et la reprise économique se passent bien, a-t-elle déclaré. Selon les modélisations de l'Institut Pasteur, si la vaccination

était réservée aux adultes, avec 90 % de couverture des plus de 60 ans et 50 % des 18-60 ans, « on pourrait observer un pic d'environ 2.000 hospitalisations quotidiennes » en relâchant complètement les mesures barrières. Si en plus le variant indien devenait dominant, couvrir 90 % des adultes ne permettrait même plus d'éviter une nouvelle vague épidémique.

Faciliter les départs en vacances

Plutôt que de mettre en avant un taux de couverture vaccinale des adolescents, la HAS insiste sur l'intérêt d'une vaccination « homogène » sur le territoire et par groupes d'âge, seule façon de résorber les réservoirs du virus. Et de permettre aux adolescents de retrouver le chemin du collège ou du lycée sans restrictions, ainsi qu'une vie sociale diversifiée et épanouie.

Par ailleurs, la HAS a donné instruction aux soignants, jeudi, de continuer à injecter la dose de rappel entre deux et trois mois après la première injection pour AstraZeneca, et entre 4 et 6 semaines pour Pfizer. Si le délai est dépassé, il faut





piquer dès que possible, dans les jours qui suivent, indique-t-elle.

Le gouvernement a pris quelques latitudes par rapport à ces recommandations, puisque le ministre de la Santé, Olivier Véran, a annoncé que les primo-vaccinés Pfizer auraient « deux semaines de battement » pour le rappel vaccinal, dès jeudi, à titre dérogatoire, et cela afin de faciliter les départs en vacances. Jusqu'à présent, le second rendez-vous était fixé en même temps que le premier dans un délai de 39 à 42 jours (six semaines environ). Ce délai est élargi entre 35 et 49 jours (5 à 7 semaines).

Olivier Véran a aussi annoncé que les centres de vaccination allaient être équipés en tests rapides sérologiques afin de détecter les nouveaux vaccinés qui ne savent pas s'ils ont été infectés par le passé. Seuls 8 % des Français ont été testés positifs alors que 22 % auraient contracté le virus : il y a là un « réservoir important de personnes qui pourraient bénéficier d'un schéma vaccinal simplifié », c'est-à-dire une seule dose de vaccin, a insisté Dominique Le Guludec. Avec « un bénéfice collectif » : plusieurs millions de créneaux de vaccination pourraient être libérés pour d'autres patients.



Lire l'éditorial
d'Etienne Lefebvre
Page 16

**« Aujourd'hui
l'enjeu, c'est
d'obtenir la
couverture
vaccinale la plus
importante
possible. »**

DOMINIQUE LE GULUDEC
Présidente de la Haute
Autorité de santé





Patrick T. Fallon/AFP

Alors que la moitié des adultes ont reçu au moins une injection, ce sont près de 5 millions de 12-17 ans qui vont pouvoir être immunisés.

